ADC
MINISTERE DU BUDGET
ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

DOUANES IVOIRIENNES

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

NOTE DE SERVICE N° 23 [redacted]/MBPE/DGD du 26 JAN 2017

(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Signatures autorisées.

Réf. : Courrier GTBANK CI du 10/01/2017.

Conformément aux dispositions de la correspondance visée en référence, j'ai l'honneur de communiquer à l'ensemble du service les noms, qualités et spécimens de signatures, joints en annexe, des personnes autorisées à signer, au nom et pour le compte de la société Guaranty Trust Bank Côte d'Ivoire (**GTBANK CI**), les documents administratifs et financiers **au titre de l'année 2017.**

Je précise, à toutes fins utiles, que la validité desdits actes reste subordonnée aux visas conjoints, suivant les combinaisons ci-après :

- **Deux (02) signatures du Groupe A ;**
- **Une (01) signature du Groupe A + une (01) signature du Groupe B.**

J'invite tous les services à veiller au strict respect des présentes dispositions.

P/LE DIRECTEUR GENERAL
P.I LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

Direction Générale des Douanes de Côte d'Ivoire
Le Directeur Général Adjoint

Col. D'Ait Pierre A.